Info municipal mai 2022

À NOTER

Le bureau municipal sera fermé le lundi 23 mai

Journée nationale des patriotes

Tirage! Tirage!

Courrez la chance de gagner un ensemble de décoration pour la Fête Nationale.

Pour participer vous pouvez commenter la publication sur le facebook de StLuc-Bellechasse Municipalité ou au 418-636-2176 poste 1 et 4.

Date limite pour participer: 31 mai

Vente de garage

Journée vente de garage dans la municipalité

De St-Luc-de-Bellechasse, les 8-9-10 juillet

Bibliothèque l'Éveil : Ouverture le 17 mai

Mot du maire

***Séance du conseil*. Assemblée spéciale information, après la séance ordinaire. Notre directrice générale est beaucoup critiquée, à ce sujet notre directrice ne sera pas présente pour une bonne communication.**

Bienvenue à tous.

Pensée du mois:

Il n'y a qu'une façon d'échouer c'est d'abandonner avant d'avoir réussi.

- Vous traversez une situation qui vous fait vivre de l'anxiété.
- Vous avez des inquiétudes pour un proche.
- Vous vivez des difficultés dans votre famille ou votre couple.
- Vous vivez un deuil.
- Vous avez des questions concernant d'autres situations ou comportements qui vous inquiètent.

Bonjour à tous,

Besoin d'aide info-social appelle (811)

Idées suicidaires appelle (1-866-277-3553)

Au sujet de la Cadam massif du sud. Enfin je viens d'avoir le rapport Enclume, je suis en train d'étudier ce rapport pour voir ce que l'on peut faire comme développement de note côté de la montagne.

J'ai passé toute une journée avec les MRC dans le dossier des milieux humides (ORMAH). Attention avant d'acheter un terrain ou une terre, vérifiez s'il y a des milieux humides, car même si votre achat est zoné blanc, vous pourriez rencontrer des difficultés à bâtir.

L'encan de l'Alliance St-Luc n'aura pas lieu par manque de temps, cet évènement sera reporté à l'automne.

À la réunion du conseil un citoyen a demandé la carte des rues de St-Luc. (voir page suivante)

Épicerie St-Luc

Merci à M. Yvon Bussières pour toutes les années au service des citoyens. Les nouveaux propriétaires ont commencé à vendre les produits des micro-brasseries et travaillent sur ces produits pour emporter.

Claude Nadeau, maire

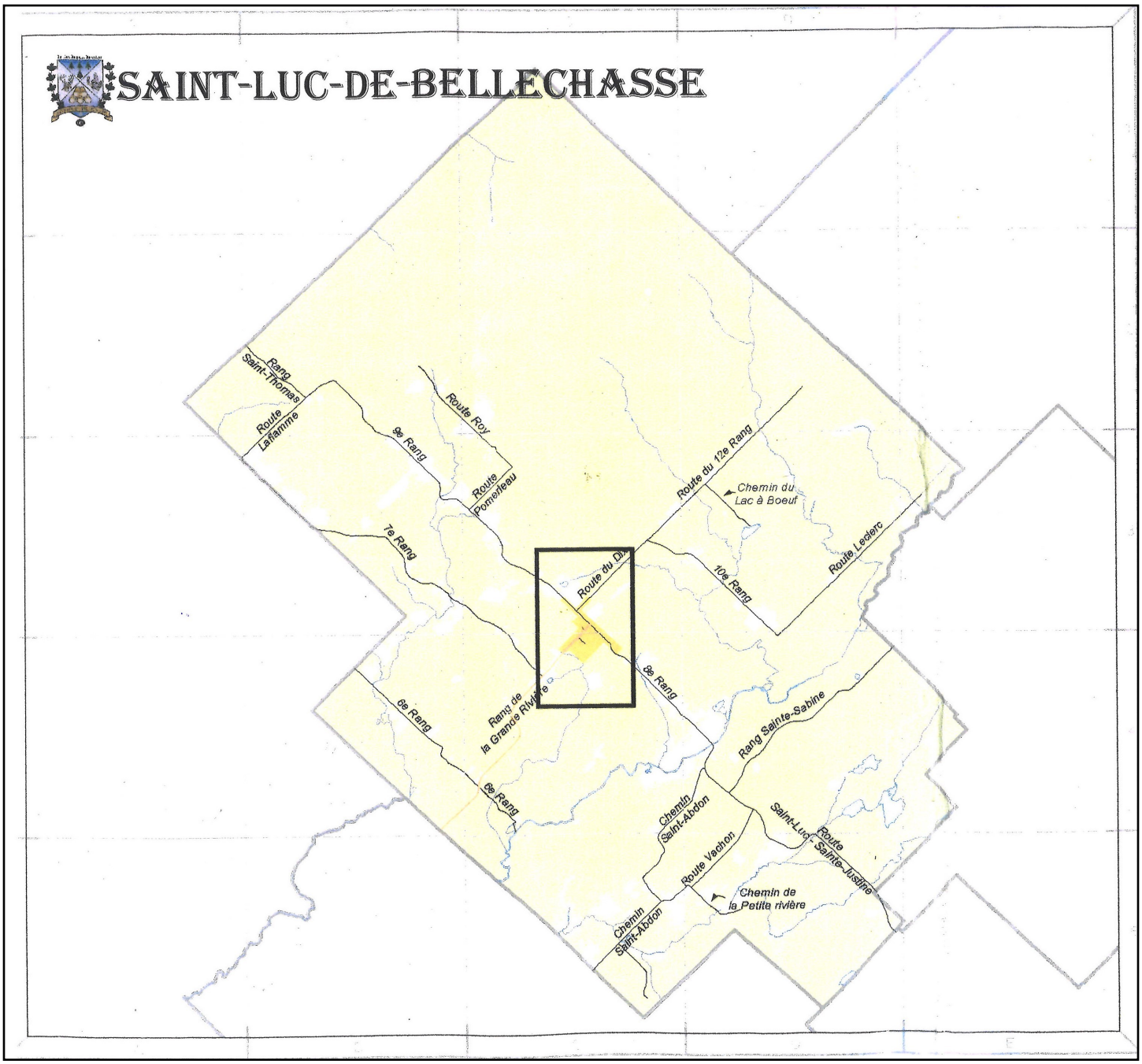

PROJET DE RÉNOVATION ET/OU CONSTRUCTION

Veuillez noter que dorénavant le paiement **total** du coût de la demande de permis/certificat est exigé avant l'étude du dossier par l'urbaniste et est **non remboursable. Vous devez remplir le formulaire, c'est une obligation.** L'inspecteur municipal a **30 jours** pour émettre votre permis dès qu'il a tous les documents et tous les renseignements concernant votre projet. Vous ne pouvez débuter vos travaux avant l'émission de votre permis. Vous éviterez ainsi d'être passible à une amende.

Merci de votre collaboration

Lors de la dernière séance .

Voici les principales décisions prises par les membres du Conseil lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai

- Résolution concernant Le règlement # 2022-03—rémunération des élus.

- Résolution concernant L'avis de motion et projet de règlement # 2022-04—dérogation mineure.

- Résolution concernant Le renouvellement de contrat avec Cauca.

- Résolution concernant L'entente de service avec l'autorité 911.

- Résolution concernant L'appui sur les besoins en transport des ainés.

- Résolution concernant Le paiement de vacances 2021 (3 semaines) +6 jours mobiles de la DG.

- Résolution concernant L'entente hors cour Dossier CNESST.

- Résolution concernant Les routes prioritaires (PIIRL).

- Résolution concernant L'embauche de Jean-François Beauchemin.

- Résolution concernant La soumission pour pneus de grader.

- Résolution concernant le 9e rendez-vous québécois du loisir rural (St-Elzéar).

- Résolution concernant La formation des saveurs (Anabelle Vachon).

- Résolution concernant L'achat d'équipements.

- Résolution concernant L'informations financières et salaires du mois (39 489.01$).

- Résolution concernant L'approbation de la liste des comptes à payer(111 439.49 $).

- Résolution concernant L'évènement La Gravelle (Buckland) 9 juillet.

- Résolution concernant L'achat d'équipements - 2e écran + Antidote.

La prochaine séance de conseil et assemblée publique de consultation:

Lundi le 6 juin, 19h séance ordinaire, l'assemblée publique de consultation après la séance du conseil, en présentiel, dans la grande salle du centre communautaire.

Le respect des mesures sanitaires en cours.

Municipalité de St-Luc-de Bellechasse
115, rue de la Fabrique
Saint-Luc, (PQ)
G0R 1L0

AVIS PUBLIC POUR DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale, Mme Huguette Lavigne.

QUE lors de la séance du Conseil qui se tiendra le lundi le 6 juin 2022, à compter de 19:00 heures, au 115, rue de la Fabrique, Saint-Luc de Bellechasse, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

Identification du site concerné:
Matricule : 0846-83-6288;
Lot # 5 036 378 (zone 18-F);
Chemin de la PETITE RIVIÈRE.

Nature de la demande:
La nature de la présente requête est de permettre le lotissement du prolongement du chemin de la PETITE RIVIÈRE dont la largeur de 11.70m ne respecte pas la norme minimale de 15m exigée par le règlement de lotissement et tel que démontrer au plan de l'arpenteur Jean Venables, minute 2230. Les autres dispositions de lotissement et de zonage du projet sont conformes à la règlementation.

Effet de la demande:
La présente demande a pour effet d'autoriser le lotissement d'un prolongement de rue qui ne respecte pas l'article 4.1.2 du règlement de lotissement 2015-05 afin de permettre à la municipalité de reprendre une partie de l'ancienne rue publique.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

FAIT et DONNÉ à St-Luc, le10 mai 2022

Affiché le 10 mai 2022

Publié dans l'édition du journal municipal de mai 2022

Huguette Lavigne, Directrice générale

Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse
115, rue de la Fabrique
St-Luc-de-Bellechasse
(Québec) G0R 1L0
Téléphone: 418-636-2176
Télécopieur : 418-636-2175
Courriel : dg@stluc-bellechasse.qc.ca
Site Internet : www.st-luc-bellechasse.qc.ca

AVIS PUBLIC
Publication d'un règlement municipal

Est par la présente donné par la soussignée, Huguette Lavigne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que :

Le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2022, le règlement 2022-03 concernant la Rémunération et l'Allocation des élus municipaux.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal sise au 115, rue de la Fabrique à Saint-Luc-de-Bellechasse et ce, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Luc-de-Bellechasse, ce 10e jour du mois de mai 2022.

Huguette Lavigne,
Directrice générale et secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Huguette Lavigne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié en l'affichant à l'endroit désigné par le conseil entre 9h et 16h le 10 mai 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat 10e jour du mois de mai 2022.

Huguette Lavigne,
Directrice générale et secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUC
MRC DES ETCHEMINS
PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 2022-04

Projet de règlement sur les DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT et abrogeant le Règlement No 09-2002 », dans les buts suivants :

- Adapter le règlement à la loi afin de rendre possible l'octroi d'une dérogation mineure dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de santé publiques, de protection de l'environnement ou de bien-être général;

- Indiquer qu'une dérogation mineure accordée par le Conseil municipal et correspondant au but précédent doit être soumise à la municipalité régionale de comté (MRC) dont le territoire comprend le sien;

- Ajouter des situations où une dérogation mineure ne peut pas être accordée soit si elle a pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques, ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement, ou du bien-être général;

- Ajouter une situation d'exception pour laquelle une dérogation mineure pourrait être accordée si celle-ci a pour effet d'accroître les inconvénients inhérents à la pratique de l'agriculture;

- Ajuster les frais d'étude de la demande de dérogation mineure.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée Madame Huguette Lavigne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que le Conseil municipal, suite à l'adoption lors de la session du 2 mai 2022, du projet de règlement 2022-04 intitulé:

« PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT et abrogeant le Règlement No 09-2002 »

tiendra une assemblée publique de consultation le 6 juin 2022 à compter de 18h30, dans la salle du conseil située au 115, rue de la Fabrique, Saint-Luc de Bellechasse, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes

qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE la description suivante résume les dispositions apportées par le règlement numéro 2022-04 qui abroge le règlement sur les « dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement » numéro 09-2002 :

- conserver les dispositions de base du règlement 09-2002;
- ajout de condition d'admissibilité à une demande de dérogation mineure;
- ajout de critères d'évaluation d'une dérogation mineure;
- ajout du pouvoir de la MRC lorsque la municipalité accorde une dérogation mineure dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières;
- augmenter le tarif de la demande de dérogation mineure passant de 200$ à 250$

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures d'ouverture du bureau.

DONNÉ à Saint-Luc-de-Bellechasse ce 10 ième jour de mai deux mille vingt-deux (2022).

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Madame Huguette Lavigne

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant au 115, rue de la Fabrique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre 12h00 et 16h30, le 10 mai deux mille vingt-deux (2022).

EN FOI DE QUOI, je donne certificat, ce 10ième jour de mai deux mille vingt-deux (2022).

Huguette Lavigne
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pour recevoir l'info-municipale à votre adresse électronique :

Veuillez faire parvenir celle-ci à :

reception@st-luc-bellechasse.qc.ca

Veuillez noter que la date limite de tombée pour votre publication dans la prochaine parution est : Le 1er juin.

Info : Chantal 418-636-2176 #1 et #4

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale annuelle
Oeuvre des terrains de jeux de St-Luc
Le 20 mai 2022 à 19h00
Au local de l'OTJ St-Luc

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue
3. Vérification du quorum
4. Nomination d'un président d'assemblée
5. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2021
8. Présentation des activités de 2021
9. Présentation des états financiers 2021
10. Proposition de la ratification des faits et gestes des administrateurs de l'OTJ St-Luc
11. Nomination d'un vérificateur comptable
12. Nomination d'un président d'élection
13. Nomination d'un secrétaire d'élection
14. Élection des administrateurs
15. Varia
16. Question de l'assemblée
17. Levée de l'assemblée

Informations

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Marché des petits entrepreneurs

à l'Éco-parc à Lac Etchemins

4 juin
10h à 14h

Viens faire connaitre tes créations et tes services à tes premiers clients ou viens encourager les jeunes entrepreneurs de la relève !

Détails et inscriptions :

sadcbe.qc.ca/petits-entrepreneurs/

Salon des familles des Etchemins

SAMEDI 14 MAI 2022
ARÉNA LAC-ETCHEMIN

ENTRÉE GRATUITE

10 h : Ouverture du salon

10 h à midi : Visites des services d'urgence dans le stationnement de l'aréna

10 h à 13 h : Jeux gonflables & Maquillage au air brush

11 h : Atelier sur les couches lavables

13 h 30 : Spectacle avec le clown Atchoum

15 h : Fermeture des portes

- + de 60 exposants et bazar familial
- Kiosque intergénération avec animation
- Visite de personnages mystérieux

Bienvenue à tous

Like salondesfamillesdesetchemins

MRC de Bellechasse

FORMATIONS GRATUITES SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET LE ZÉRO DÉCHET

La MRC est heureuse d'offrir encore cette année de nombreuses formations gratuites sur le compostage domestique et le zéro déchet.

Offerte en collaboration avec la Coopérative Les Choux Gras, les citoyens auront accès à une offre de formations en mode présentiel et virtuel. L'inscription aux ateliers est obligatoire. Inscrivez-vous par courriel au : compost@leschouxgras.com

Formations gratuites sur le compostage domestique

- Lundi 9 mai de 19h à 20h30 à Armagh
- Mardi 17 mai de 19h à 20h30 à St-Henri
- Mercredi 18 mai de 19h à 20h30 à Buckland
- Mardi le 24 mai de 19h à 20h30 à Ste-Rose
- Mardi le 31 mai de 19h à 20h30 à St-Nérée
- Mercredi 1er juin de 19h à 20h30 à La Durantaye
- Jeudi 2 juin de 18h30 à 20h à Lac-Etchemin
- Mercredi 8 juin de 19h à 20h30 à Ste-Euphémie
- Mercredi 15 juin de 19h à 20h30 à St-Raphaël
- Mercredi 29 juin de 18h30 à 20h à St-Camille

Formations sur le compostage domestique en mode virtuel

- Lundi 23 mai de 19h à 20h30
- Mardi 14 juin de 19h à 20h30

Autres formations

- Le vermicompostage : 11 mai de 9h à 20h
- Zéro déchet au jardin : 30 mai de 19h à 20h30
- Viser le zéro déchet : 20 juin de 19h à 20h30

Pour vous procurer une compostière

Des ensembles de compostières comprenant une compostière en bois et un bac de comptoir sont disponibles à un coût avantageux de 55 $ (taxes incluses).

Pour vous procurer votre ensemble, veuillez communiquer avec votre municipalité locale.

Offre d'emploi: Accompagnateur (trice)

UN RÊVE, UN PAYS, UN VILLAGE

SAINT-LUC-DE-BELLECHASSE

1921

POSTES D'ACCOMPAGNATEUR/D'ACCOMPAGNATRICE

La Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse est à la recherche de jeunes pour aider à l'accompagnement pendant des sorties extérieures au terrain de jeux.

Sous la supervision de la direction générale et du comité des loisirs, les candidats devront être responsables des jeunes en soutien aux moniteurs.

Exigences du poste :

- Doit avoir 14 ans et plus;
- Doit aimer les enfants;
- Doit être doté(e) de beaucoup de débrouillardise et de maturité;
- Doit avoir un grand sens des responsabilités.

Conditions de travail :

- Rémunération au salaire minimum;
- Être disponible à temps partiel du 21 juin (approximatif) jusqu'à la mi-août (8 semaines), sur appel.

Toute personne intéressée doit faire parvenir un texte expliquant votre motivation avant le 31 mai 16h

Au bureau municipal, 115 rue de la Fabrique, par fax au 418-636-2175 ou par courriel à dg@st-luc-bellechasse.qc.ca.

Informations importantes…

VALVE D'ENTRÉE D'EAU STOP-CUT

À tous les résidents du village, veuillez identifier votre valve d'eau de façon visible dépendamment de l'endroit. S'il arrive un bris pendant l'hiver et que nous ne pouvons situer votre valve, des frais vous seront facturés.

(Déneigement et temps de l'employé pour recherche sur votre propriété)

BAC BLEU & VERT

Le camion, à chargement latéral, est muni d'un bras manipulateur de bacs roulants. Vous devez donc orienter votre bac en mettant les poignées vers la maison. Veuillez noter que si votre bac n'est pas accessible, il ne pourra être ramassé et cela ira dans deux semaines!

LE RECYCLAGE (bleu) EST LE VENDREDI EN ALTERNANCE AVEC LES DÉCHETS (vert).

SVP VEUILLEZ SORTIR VOS BACS LA VEILLE

POUR ÉVITER DES DÉSAGRÉMENTS CAR L'HORAIRE PEUT ÊTRE VARIABLE.

La Régie intermunicipale des déchets de CJLLR,
Gilles Vézina, Directeur général et secrétaire-trésorier
418-383-5397 #1222

SERVICE

Métaux, Électroménagers, Aluminium, Cuivre, moteur à gaz ou électrique à jeter et à débarrasser. Téléphonez-moi: 418-636-2122 ou 418-625-8628. Je vous débarrasse

services...

Offre d'emploi

Nous recherchons 1 employé (e) 1 fin de semaine sur 2 à la famille d'accueil. Infos: 418-636-2808 Nicole & Andréa

Transports organisés afin de se rendre à la Maison des jeunes de Lac-Etchemin

OBLIGATOIRE : **AUTORISATION PARENTALE À SE PROCURER AU PRÉALABLE.**

Informations: Contactez le bureau de la Maison de jeunes au 418-594-5886 ou sur la page Facebook.
Saint-Luc-de-Bellechasse: Arrêt à l'Église Saint-Luc à 19H00 et Retour à 22H30
Vendredi : 10 juin.

À vendre

3 terrains arpentés de 150'x 200' en bordure du rg 7, près de Grande Rivière. Vue panoramique, tranquille, boisé à proximité des sentiers de motoneiges et de la rivière «Lafleur». Claude Brousseau: 418-642-2634

À vendre

Gratte de VTT de compagnie à l'état neuf. Prix demandé: 500.00$. 418-636-2606

GARAGE ESTHÉTIQUE 2018
CARROSSERIE MÉCANIQUE

172, Principale,

418-636-2099
418-636-2821

Mécanique générale
Débosselage et Peinture
Changement et Vente de pneus
Vente et Pose d'accessoires

CEPS Beauce-Etchemins

Faire le deuil de son enfant

Nous recherchons des parents qui ont perdu un enfant et qui aimeraient se réunir pour partager leur expérience de deuil. Nous croyons que ce serait une excellente façon de s'entraider et de passer à travers cette dure épreuve.

Pour vous inscrire:

T:(418)228-3106

C: cepsaa@ip4b.net

Offres

SECTEUR ST-LUC-DE-BELLECHASSE

Salaire de départ entre 17.52$/h et 19.73$/h

Prime de soir et de fin de semaine de *5.50$/h*

Temps plein / Temps partiel

Horaire flexible pour conciliation travail-famille

418-625-4500

Production du plateau

– coopérative de solidarité –

PANIERS DE LÉGUMES 2022

PANIERS HEBDOMADAIRES
frais, locaux, écologiques
12 semaines
de juillet à septembre 2022

396$
PAYABLE EN 1 OU 2 VERSEMENTS

UN FONCTIONNEMENT SOLIDAIRE AVEC VOTRE COOPÉRATIVE MARAÎCHÈRE !

POUR INFORMATION 418.636.2084

production.maraichere@gmail.com

316, rang de la Grande-Rivière, Lac-Etchemin

Des nouvelles de votre club FADOQ

Un enjeu important :

L'isolement des ainés

Nombreux sont les facteurs menants à l'isolement des personnes âgées. Que ce soit causé par la perte d'un conjoint, la retraite, l'éloignement des enfants, le manque d'interactions avec d'autres gens, des difficultés communicationnelles, un changement de milieu de vie ou encore l'inquiétude de devenir un fardeau pour son entourage. La solitude chez nos ainés est un enjeu important de notre société actuelle.

Il suffit d'observer autour de nous pour constater l'isolement des ainés.

- Une voisine qui regarde passer les autos, assise seule à sa fenêtre.

  Ou encore

- Une personne âgée se berçant seule sur son perron.

5 Façon de briser l'isolement

- Adhérer à des activités ou des cours dans vos champs d'intérêts.
- Adopter l'activité physique légère à modérée de façon régulière.
- Participer à des activités organisées.
- Faire partie d'un groupe ayant des buts communs.
- Le bénévolat

Denis Laflamme (président Club FADOQ de la Fraternité de St-Luc)

Denis Laflamme

Passons à l'action !

A.G.A de la FADOQ

Mercredi le 18 mai à 15h00

Assemblée générale annuelle du Club de la Fraternité de Saint-Luc

Mercredi le 18 mai 2022 à 15 heures

Centre communautaire de Saint-Luc

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.
2. Présentation des membres du Secteur Etchemin.
3. Constatation du Quorum.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 mai 2022.
5. Lecture de l'avis de convocation.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblé générale annuelle tenue le 26 octobre 2021.
7. Rapport du président du Club.
   A. Présentation du rapport d'activités 2021-2022.
   B. Présentation des états financiers de l'exercice 2021-2022.
   C. Question des membres.
8. Nomination d'un vérificateur pour la prochaine année financière 2022-2023.
9. Rectification des actes des administrateurs posés durant l'exercice.
10. Nomination d'un(e) président (présidente) et d'une secrétaire d'élection.
11. Élections des administrateurs, membres sortants et rééligibles.
12. Présentation des membres du conseil d'administration.
13. Mot du président (de la présidente), élu.
14. Mot du représentant de la FADOQ des Etchemins.
15. Information et période de questions.
16. Résolution pour lever de l'assemblée générale.

Denis Laflamme, président — Barbara Tanguay, secrétaire

Denis Laflamme — Barbara Tanguay, secrétaire

Divers…

Bonne Fête à toutes Les Mamans

COLLECTIF DES ETCHEMINS

Réservation

418-227-2626

Vous avez besoin d'une transport pour vos déplacement :

- De soins de santé (incluant la vaccination)
- De services sociaux
- De services d'éducation ou de formation postsecondaire
- Des démarches d'insertion à l'emploi

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de 8h à 16h
- L'horaire du **taxi collectif** est du lundi au vendredi de 7h à 18h

Le taxi collectif dessert les 13 municipalités de la MRC des Etchemins.

FOCUS emploi 40 ans

40 ans à vous accompagner vers l'emploi

En 1982, le Québec est en récession et le taux de chômage est très élevé. Afin d'offrir des services d'aide à l'emploi de proximité, un organisme voit le jour dans les Etchemins.

L'organisme a changé de nom trois fois dans son existence. D'abord nommé le Centre d'extension de main-d'œuvre (CEMO), il est devenu en 1998 le Service d'accroissement en employabilité de la main-d'œuvre (SAEMO). En 2020, son nom devient FOCUS EMPLOI. Malgré ces changements, l'organisme garde sa mission intacte, soit celle d'outiller les chercheurs d'emploi de 18 ans et plus de la région.

Si vous faites partie des 7 200 personnes qui ont bénéficié de nos services sans frais durant ces quarante ans, vous savez que nous nous adaptons à votre situation et que nous offrons des services personnalisés. Merci de nous faire confiance depuis toutes ces années !

Horaire de vidanges de FOSSES SEPTIQUES

Vous voulez faire vidanger votre fosse septique??

Nous serons à SAINT-LUC du 23 mai au 27 mai 2022.

Vous n'avez qu'à communiquer avec nous,

SANI ETCHEMIN INC.

au 418 383-3193

www.sanietchemin.com

Le coût du service est de 125$ + taxes = 143.72$ taxes comprises

Ce tarif est valide seulement aux dates mentionnées ci-haut.

Un supplément vous sera chargé si votre fosse contient plus que 1000 gallons

F 4789

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI les Etchemins

LE CJE LES ETCHEMINS RECRUTE!

PROGRAMME JEUNES EN MOUVEMENT VERS L'EMPLOI

Allocation de 325 $ par semaine pour ta participation et ton transport!

- Stages
- Ateliers divers
- Visites en entreprise
- Activités de groupe
- Suivi individuel

Profils recherchés dès maintenant

- Avoir entre 15 et 30 ans
- Ne pas être aux études ni en emploi
- Vouloir relever de nouveaux défis et te préparer à intégrer un emploi

PROJET TREMPLIN

418 625-2533

intervenant@cjeetchemins.ca

1554-2, Route 277, Lac-Etchemin, QC G0R 1S0

Avec la participation financière de :

Financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse

Canada

Québec

PARENTAIME MAISON DE LA FAMILLE DES ETCHEMINS VOUS OFFRE:

GROUPE BÉBÉ 0-12 MOIS

Un mercredi sur deux de 13 h à 15 h

Lac-Etchemin: les 4-18 mai et 1 er juin
Saint-Prosper: les 27 avril
11-25 mai et 18 juin
Rencontres pour parents avec leurs enfants 0-12 mois

INSCRIPTIONS

Parentaime Maison de la Famille des Etchemins
parentaime@sogetel.net

Parentaime
Maison de la Famille des Etchemins

319, rue du Sanatorium, Lac-Etchemin
418-625-2223

PARENTAIME MAISON DE LA FAMILLE DES ETCHEMINS VOUS OFFRE:

MOI COMME PARENT

GROUPES DE DISCUSSIONS SUR DIFFÉRENTS THÈMES EN LIEN AVEC LA PARENTALITÉ

Un mercredi sur deux de 9 h à 11 h
À Lac-Etchemin: 4-18 mai et le 1 er juin
À Saint-Prosper: 27 avril
11-25 mai et le 8 juin

Halte-répit gratuite
Café-collations

INSCRIPTIONS

Parentaime Maison de la Famille des Etchemins
parentaime@sogetel.net

Parentaime
Maison de la Famille des Etchemins

319, rue du Sanatorium, Lac-Etchemin
418-625-2223

Avis de convocation

L'Essentiel des Etchemins

Assemblée Générale Annuelle 2022

Mardi 21 juin 15hrs*
Réservez votre place !

La direction, les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel de L'Essentiel des Etchemins vous convient chaleureusement à la prochaine Assemblée Générale Annuelle de l'organisme.

Mardi le 21 juin 2022
à la salle paroissiale
de la municipalité de St-Louis-de-Gonzague,
dès 15h

Un léger goûter sera servi !
Il est important de confirmer votre présence avant le 15 juin,
par téléphone auprès de Stéphanie, adjointe-administrative 418-625-4112
ou par courriel admin.lessentiel@sogetel.net
Ainsi, il nous fera plaisir de vous faire parvenir le projet d'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de la dernière réunion.

Vous aimeriez intégrer le conseil d'administration ?
Un siège est vacant ! Faites-nous parvenir une lettre présentant votre intérêt d'ici le 10 juin !

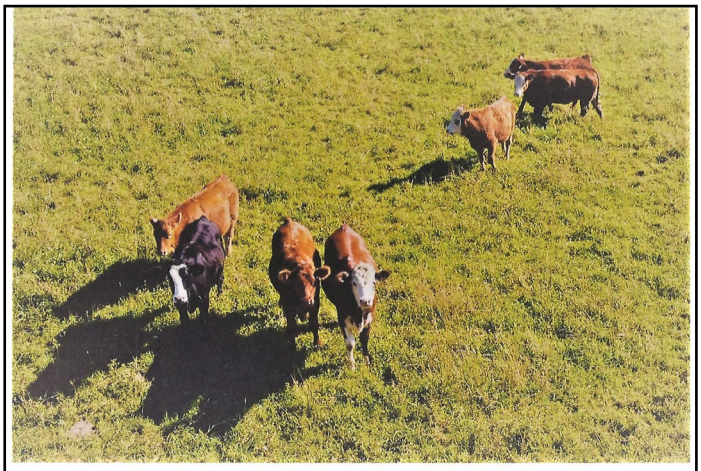

*****Viande de bœuf nourri à l'herbe commande 2022*****

Disponible en demi bœuf et découpé selon vos choix.
Pour passer une commande ou avoir plus d'information sur notre viande de qualité supérieure, n'hésitez pas à nous contacter!

Courriel - Gabboutin@hotmail.com
Téléphone - (418) 313-3097

Ferme Aquilon

Divers...

Nouveau:

Atelier de menuiserie communautaire à St-Léon, 93 rue Saint-Pierre. Vous apportez votre bois et travaillez votre projet de menuiserie.

Coût: **25,00$** Carte de membre annuel.

Pour information tel: 418-642-5977

ou facebook.com/ateliersaintleon.

Cercle de Fermières de Saint-Luc

Date importante à mettre à l'agenda

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SOUPER DE L'AMITIÉ
Mardi 7 juin 2022 – Au restaurant Ô Manoir, Lac-Etchemin
Souper à 17h30 – AGA à 19h00
Pour le covoiturage, vous adresser à Pauline Poulin 418-636-2592 -
Il sera aussi possible de renouveler votre abonnement – Bienvenue à toutes!

Souper Smoked Meat

Soirée danse et Karaoké

Venez fêter le début de la saison estivale!

Samedi le 21 mai 2022 à 17:30

Centre communautaire Saint-Luc-de-Bellechasse

La soirée débute à 19:30 / Service de bar sur place

Coût : Souper: 22 $ / Enfants 6 à 12 ans – 12 $
Souper & Soirée : 25$ / Soirée seulement : $5.00

Bolduc Traiteur

Réservation avant le 15 mai

Cercle de Fermières de Saint-Luc
Pour réservation et information : Cathy Nadeau (418) 636-2730 ou Pauline Poulin (418) 636-2592.

Appel amical:

Vous vous sentez seul, âgés ou malade, vous aimeriez recevoir un appel téléphonique de temps à autre afin de fraterniser ensemble et de vous sentir moins seul, isolé....Contacté le 418-636-2899

Lisette Bilodeau

Idées cadeaux

Livre du 100e: 20.$ -|- Épinglette avec l'armoirie: 5.$ (8.$ si envoi postal) Répertoire de Baptêmes, Mariages et Sépultures de 1917 à 1997: 10.$

Pour infos: 418-636-2176 #3

<u>AVIS :</u> **S'il y a encore un manque de civisme : La municipalité sera plus sévère et des services seront interrompus.**
Nos employés de voirie ne sont pas disposés à ramasser les débris jonchés au sol. Cette tâche ne fait pas partie de leur travail.

À TOUS LES MEMBRES DU GYM

Tous les membres doivent venir signer le contrat et le formulaire d'acceptation des risques au bureau de la Municipalité.

Veuillez prendre note que dorénavant vous devez payer votre abonnement et la clé à puce à la Municipalité, une carte de membre vous sera remise.

Vous devez obligatoirement remplir la feuille à votre entrée et votre sortie du Gym.

La direction

Petit rappel

La date limite pour les abris temporaires est le 1er mai.

Obstruction des fossés

Il est strictement défendu de déposer vos coupes de bois dans les fossés ou par-dessus les fossés. En aucun temps, vous ne pouvez obstruer les fossés de nos chemins municipaux.

Des amendes pourraient être reliées à une telle procédure. Nous demandons la collaboration de tous afin de remédier à la situation.

Merci La direction

DEBLOUBAC

Dès le samedi
21 mai

Situé au 174 rue Principale **Samedi de 8H00 à 12H00 exclusivement**

Dorénavant, pour avoir accès au «**DEBLOUBAC**» sur le site du garage municipal, vous devez vous présenter avec une preuve de propriété, ce qui vous permettra de jeter vos gros déchets. **Un chargement par semaine.** L'employée applique les consignes reçues de la direction générale et a le droit d'être traité avec respect. Les débris de rénovation-construction, les téléviseurs, les meubles, l'électronique, les ordinateurs et les électroménagers ne sont pas acceptés.

Vous avez la responsabilité de vous débarrasser de vos débris au bon endroit.

Il y a un endroit pour les pneu, le vieux fer, les piles de touts formats, les contenants de peinture—teinture, les huiles usagées ainsi que pour les réservoirs de propane. **Merci de votre compréhension.**

mai 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 Journée inter. des travailleurs (euses)	2 Semaine de la santé mentale	3 Biblio C.A Fermières 19h	4 Biblio	5	6 Bac bleu 	7
8 Fête des mères 	9 Semaine québé-coise des familles	10 Biblio	11 Biblio	12	13 Bac vert 	14
15 Journée Internationale des familles	16	17 Biblio 13h à 14h30	18 Biblio 18h30 à 20h AGA FADOQ 15h	19 AGA de l'OTJ 20 mai 19H →	20 Bac bleu 	21 Souper Smoke meat Fermières 17h30
22	23 Bureau municipal fermé Journée nationale des patriotes	24 Biblio 13h à 14h30	25 Biblio 18h30 à 20h	26	27 Bac vert 	28
29	30	31 Biblio 13h à 14h30				

Juin 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1 Biblio 18h30 à 20h Semaine nationale des personnes handicapées	2	3 Bac bleu 	4
5 Journée mondiale de l'environnement	6 Séance conseil 19h	7 Biblio 13h à 14h30 AGA Fermière 19h	8 Biblio 18h30 à 20h	9	10 Bac vert 	11
12	13	14 Biblio 13h à 14h30	15 Biblio 18h30 à 20h	16	17 Bac bleu 	18
19 Fête des pères	20	21 Biblio 13h à 14h30 Journée nationale des peuples autochtones	22 Biblio 18h30 à 20h	23 Fête nationale du Québec 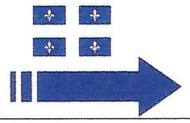	24 Bac vert 	25
26	27	28 Biblio 13h à 14h30	29 Biblio 18h30 à 20h	30		

Vous pouvez le compléter en ligne si vous préférez

pour y vivre
Saint-Luc-de-Bellechasse

Ce sondage est essentiel pour amorcer notre réflexion dans le cadre de la révision de notre politique familiale (PFM) et Municipalité Amis des ainés (MADA). Merci de prendre le temps de nous aider et de nous donner votre opinion qui sera utilisée par la suite par le comité afin de réfléchir sur les nouveaux défis que nous aurons à relever.

Alexandra Fontaine et Kathleen Côté, conseillères responsables de la Politique Familiale

1. Dans quel secteur demeurez-vous ?

☐ Rang ☐ Village

2. Quelle est la composition de votre ménage ?

☐ Personne vivant seule
☐ Couple avec enfant(s)
☐ Famille intergénérationnelle
☐ Couple sans enfant
☐ Famille recomposée
☐ Famille d'accueil
☐ Colocataire sans enfant
☐ Famille monoparentale

3. Quelle est votre occupation ? Cochez votre occupation.

	Travail à domicile	Travail à l'extérieur	Étudiant	Retraité	Autre
Adulte 1					
Adulte 2					
Adulte 3					
Adulte 4					

4. Quelle est la composition de votre ménage ?

Personne	0-5 ans	6-12 ans	13-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

5. Prévoyez-vous une naissance au cours des 5 prochaines années ?

☐ Oui ☐ Non

6. Si des personnes ainées (65 ans et +) habitent avec vous sont-elles ?

Ainé	Autonome	Semi-Autonome	Non autonome
1			
2			
3			
4			

7. Quel est le plus haut niveau de scolarité complété par les membres adultes de votre famille ?

Adulte	Aucun	Diplôme d'étude secondaire (DES)	Diplôme d'études professionnelles (DEP)	Diplôme d'études collégiales (DEC)	Université (BAC)	Université (maitrise/ Doctorat)
1						
2						
3						
4						

8. Quelles sont les trois principales raisons pour lesquelles vous résidez à Saint-Luc? (Identifier 3 choix)

☐ Natif de la municipalité

☐ Accès à la propriété abordable (Loyer/maison)

☐ Quiétude et grand espace vert

☐ Proximité de la famille

☐ Milieu propice à l'établissement des familles

☐ Taxes municipales

☐ Cadre et qualité de vie

☐ Services publics (bibliothèque, parc, camp de jour)

☐ Sentiers VTT et motoneige

☐ Plein air

☐ Chasse et pêche

9. Que nous suggérez-vous comme actions complémentaires pour mieux répondre aux besoins des familles ?

_____

_____

_____

10. Classez par ordre d'importance les 4 premiers choix correspondant aux champs d'intérêt des activités de loisirs de votre famille ? Choix 1 est le plus important.

- ☐ Les arts et/ou la culture
- ☐ Voyage
- ☐ Loisirs scientifiques
- ☐ Sorties gastronomiques (restaurant)
- ☐ Cinéma et télévision
- ☐ L'histoire et/ou le patrimoine
- ☐ Musique
- ☐ Jardinage et/ou aménagement paysager
- ☐ Jeux vidéo et internet
- ☐ Activités libres
- ☐ Sports
- ☐ VTT/motoneige
- ☐ Lecture

11. Si vous ne participez pas aux activités (OTJ, municipalité), quelles en sont les raisons ?

- ☐ Manque de temps
- ☐ Qualité de l'activité offerte
- ☐ Coût de l'activité
- ☐ Manque d'intérêt pour l'activité offerte
- ☐ Manque d'énergie
- ☐ Difficulté à trouver une gardienne
- ☐ Qualité des lieux des activités
- ☐ Incompatibilité des horaires
- ☐ Problème de transport
- ☐ Je ne connais les activités offertes

12. Quel type d'activités libres (non organisées et non structurées) pratiquez-vous ?

_____

_____

13. Aimeriez-vous participer à des activités intergénérationnelles ? (vos suggestions sont bienvenues)

☐ Oui ☐ Non

Suggestions :

_____

_____

14. Nommez les 3 principaux moyens de communications utilisés pour vous informer sur les différentes activités offertes dans la municipalité.

☐ Site web de la municipalité
☐ La voix du Sud
☐ Facebook des organismes (OTJ, Fermières)
☐ Facebook de la municipalité
☐ Radio (Passion FM)
☐ Bouche à oreille
☐ Info-municipal
☐ Panneau d'affichage lumineux au centre communautaire
☐ Autre : _____

15. Que nous suggérez-vous comme actions complémentaires pour mieux répondre aux besoins des ainés ?

_____

_____

16. Avez-vous des priorités ou projets (en lien avec les familles et les ainés) qui n'ont pas été abordés dans ce sondage ?

_____

_____

17. Êtes-vous intéressé à participer à la démarche de la révision de la politique familiale et MADA (Municipalité ami des ainées) ?

☐ Oui ☐ Non

18. Accepteriez-vous que l'on communique avec vous pour obtenir votre opinion à propos d'autres projets en lien avec les familles et les ainés ?

☐ Oui ☐ Non

19. Seriez-vous intéressé à travailler sur le projet de révision de la politique familiale à titre de chargé de projet ?

☐ Oui ☐ Non

Laissez-nous vos coordonnées et vous serez inscrits au tirage d'un des deux certificats cadeaux de 50$ au commerce local de votre choix.

Nom :

Coordonnées :

MERCI !!!

À déposer au bureau municipal (si fermé déposez dans la boite aux lettres noire)
<u>avant le 10 juin</u>

PROGRAMME RÉNORÉGION

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a mis sur pied le **programme RénoRégion**, qui a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défectuosités majeures que présente leur résidence. La SHQ en assume le financement et la MRC en est le mandataire.

Admissibilité

Les principaux critères d'admissibilité sont :

- Le revenu annuel du ménage du propriétaire-occupant ne doit pas dépasser le revenu maximal admissible, lequel varie selon la taille du ménage. La subvention pour votre logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 $.
    - Couple ou 1 personne 31000 $ (95 %) - 41 000 $ (20 %)
    - 2-3 personnes 36 500 $ (95 %) - 46 500 $ (20 %)
    - 4-5 personnes 42 000 $ (95 %) - 52 000 $ (20 %)

- Le logement doit être occupé à titre de résidence principale par le propriétaire qui fait la demande d'aide financière.

- La valeur de la résidence, excluant la valeur du terrain, ne doit pas dépasser la valeur maximale établie par la MRC. Celle-ci ne peut dépasser **120 000** $.

- Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié des programmes RénoVillage et Rénorégion au cours des dix années précédant sa demande ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

***Note importante** : Ces critères sont généraux et toute personne intéressée doit consulter les documents officiels de la SHQ, afin d'obtenir les détails de ceux-ci ou de contacter le responsable du programme à la MRC.*

Travaux admissibles

Le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 $ de valeur et qui visent à corriger une ou plusieurs défectuosités concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures
- Saillies
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique

Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), doivent débuter après avoir été approuvés par la MRC et doivent être terminés dans les douze mois suivant la date où ils ont été autorisés.

Inscription au programme

Pour de plus amples renseignements, ou pour obtenir un formulaire d'inscription au programme, veuillez contacter M. Gaétan Larivière au 418 774-9828 poste 232.

IMPORTANT : Les sommes d'argent disponibles pour ce programme sont limitées. Les dossiers sont traités selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Note: Cette brève description ne constitue qu'un résumé du programme; d'autres modalités peuvent s'appliquer.